





CHATEAU DE BEAUREGARD

PROJET D'ETUDE ET DE MISE EN VALEUR DEVIS

A. Antonini

O. Paccolat

Décembre 2005



Le château de Beauregard

Projet d'étude et de mise en valeur

UN SITE D'IMPORTANCE RÉGIONALE

Le château de Beauregard, fortification qualifiée d'imprenable, est d'une importance régionale incontestable. La dégradation avancée des maçonneries met cependant en péril la survie des vestiges. Faisant suite à l'initiative de Patrimoine Suisse, section du Valais Romand, les travaux prévus dans ce rapport-devis visent non seulement à sauvegarder la substance de ce patrimoine, mais également à acquérir une meilleure connaissance du château et de son histoire. La documentation scientifique établie fournira la base pour tous les travaux de consolidation et de mise en valeur du site.

LE CADRE GÉNÉRAL

Les conditions de travail sur le site de Beauregard, situé au sommet d'un éperon rocheux, sont particulières. Il faut d'abord assurer les personnes qui y travaillent. La sécurisation des lieux par des guides de montagne est indispensable, au moins pendant la durée de l'étude. Il faut ensuite assurer la protection des vestiges apparents contre l'érosion, par un assainissement des murs. Il faut enfin préserver le contenu historique des vestiges, par l'analyse des maçonneries avant leur consolidation et par la fouille des couches archéologiques avant leur excavation.

UN PROJET PAR ÉTAPES

L'analyse scientifique des vestiges devra se faire en parallèle et conjointement aux travaux de consolidation. Les archéologues profiteront de l'installation de chantier mise en place par l'entreprise de maçonnerie et des travaux de dégagement indispensables pour consolider les murs.

Le programme d'intervention prévoit plusieurs étapes de travail qui pourront être échelonnées en fonction du budget à disposition. La 1ère étape concerne les murs d'enceinte, ce qui permet de sécuriser les abords du site. La 2ème étape se concentre sur les bâtiments du château. Des tranchées exploratoires permettront également d'évaluer si d'autres murs ou d'anciens niveaux d'utilisation existent sous la surface actuelle du terrain. Ces vestiges encore inconnus pourraient être mis au jour et en valeur lors d'une 3ème étape de travail.

Les travaux de recherches feront l'objet d'un rapport scientifique qui servira de base à une publication et à des panneaux didactiques.

Coordination générale

Patrimoine suisse, Section du Valais Romand

Représenté par :

- Gaëtan Cassina, président
- Bernard de Preux, membre du comité

Comité de pilotage

Patrimoine suisse, Section du Valais Romand

- Gaëtan Cassina, président
- Bernard de Preux, membre du comité

Service des Bâtiments, Monuments et Archéologie

- François Wiblé, archéologue cantonal
- Renaud Bucher, conservateur des monuments historiques

Délégués des communes et bourgeoisies concernées

- Ayer
- Chandolin
- Chippis
- Grimentz
- Saint-Jean
- Saint-Luc
- Vissoie

Experts souhaités

- Lukas Högl, expert fédéral pour la conservation de ruines

_

Bureau TERA

- Alessandra Antonini, responsable scientifique du projet

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos

Introduction historique

Situation géographique

Description succincte des vestiges visibles

Projet d'intervention

Devis

Annexes

- 1 PV de la séance du 18. 8. 2005 réunissant les délégués de Patrimoine suisse, Section du Valais Romand et des communes de Chippis, Chandolin, St-Luc et Vissoie.
- 2 Extrait du relevé parcellaire.
- 3 Devis de la société de guides Anniroc.
- 4 Devis du bureau de géomètres GEO-Photogrammétrie AG.
- 5 Devis de l'entreprise de maçonnerie Fardel-Délèze.

AVANT-PROPOS

Ce rapport fait suite au mandat attribué fin août 2005 par Patrimoine suisse, Section du Valais Romand, représenté par MM. Gaëtan Cassina, président de la Section, et Bernard de Preux, membre du comité. Préalablement les deux membres du comité s'étaient réunis avec les présidents respectifs des Communes et Bourgeoisies de Chippis, Chandolin, Saint-Luc et Vissoie (excusés les représentants de Ayer, Grimentz et Saint-Jean) pour discuter les grandes lignes du projet « château de Beauregard ». Lors de cette séance ont été abordées les questions liées à l'exploration/consolidation des vestiges, la conception d'un belvédère surplombant le site avec les problèmes d'accès qu'un tel aménagement implique, ainsi que l'éclairage nocturne. La réaction des participants étant favorable à poursuivre le projet (voir PV de la séance du 18 août 2005 (Annexe 1) ainsi que l'article paru dans le Nouvelliste du 10 juin 2005), le bureau TERA, Sion, a été chargé d'établir un rapport/devis en vue d'une campagne de mise en valeur du site. Ce devis (qui traite notamment le point 1 du projet : exploration/consolidation des vestiges) englobe le débroussaillage du site, le dégagement au moins partiel des vestiges, ainsi que leur étude et leur consolidation.

Introduction historique



Fig. 1 Vue depuis le château sur les virages de la route du Val d'Anniviers au-dessus de Chippis...

Le château de Beauregard se situe à l'entrée du Val d'Anniviers, sur la rive droite de la Navisence. Erigé sur un éperon rocheux, il surplombe à pic le village de Chippis et domine la vallée du Rhône. Le château, qualifié d'imprenable, tire parti de manière remarquable de la topographie de la région, permettant de contrôler deux vallées à la fois : le passage en plaine vers le Haut-Valais et le passage vers l'Italie en passant par Vissoie (bourg fortifié vers 1235), St-Luc, les cols de Meiden et Augstbord, St. Niklaus (tour du vidomne construite vers 1273) et le col de Théodule qui conduit dans le Valtournenche. Aujourd'hui encore, celui qui regarde depuis la petite plate-forme sur laquelle se cramponnent les ruines a le sentiment de planer au-dessus de la vallée et jouit d'une vue époustouflante, vertigineuse et unique.

La seule publication importante concernant le site remonte à 1952 (L. Blondel, le château de Beauregard dit l'imprenable, Vallesia 7, p.161-168). L'auteur a eu le mérite d'établir un premier plan des vestiges, mais ne peut décrire, sur la base des textes, qu'une histoire fort lacunaire du château. En effet, les origines du château de Beauregard sont inconnues. La fondation de la forteresse à la fin du XIe siècle, date proposée par Schiner (1812) et Furrer (1850-52), ne semble pas provenir de sources fiables, les premières mentions étant plus tardives. Les actes concernant le val d'Anniviers, notamment les seigneurs d'Anniviers, n'en font jamais mention. De cette absence, on ne peut cependant pas tirer de conclusions concernant la date de construction du château étant donné que celui-ci dépendait de la Contrée de Sierre. Vers 1380, le château appartenait donc vraisemblablement déjà à la famille des de Rarogne avant le mariage de Pierre de Rarogne avec Béatrice, héritière de la seigneurie d'Anniviers.

A partir de 1380, la possession de Beauregard par les de Rarogne est certaine. Lors des disputes entre l'évêque Edouard de Savoie et le peuple du Haut-Valais qui se rallie sous la bannière des seigneurs de Rarogne, la forteresse est donc en mains des nobles. Le comte de Savoie Amédée VII (le comte Rouge, 1383-1391) qui vient en aide à l'évêque, conquiert en 1384 la ville de Sion et assiège le château de Beauregard. Il semble que la forteresse fut prise par un détachement ayant fait le détour par le haut de la montagne pendant que le reste de la troupe combattait les Anniviards venus au secours de leur seigneur. Le château qui a certainement été endommagé lors de cet assaut fut remis en état.

A l'aube du XV^e siècle, la politique du Valais était dirigée par la famille des de Rarogne, la plus puissante parmi la noblesse locale, notamment par ses fils l'évêque Guillaume II et le Baillif Guichard. Lors de la guerre civile dite « de Rarogne », les patriotes s'insurgèrent contre cette domination féodale et, après le siège du château de la

Soie où l'évêque s'était réfugié, ils incendièrent les possessions de la famille, notamment les forteresses, symbole le plus apparent de la noblesse. Il semblerait que, en 1417, les assaillants durent faire un long siège par une forte chaleur avant que la garnison ne se rendît, vaincue par la faim et la soif. Le château fut ensuite brûlé et resta en ruine.

L'étude archéologique des ruines donnera un nouvel éclairage sur l'évolution du château et son histoire. Elle vise d'une part à préciser la date de la fondation de cette fortification et d'autre part à mesurer l'importance des reconstructions et agrandissements survenus au cours du temps.



Fig. 2 ... et sur la plaine du Rhône.

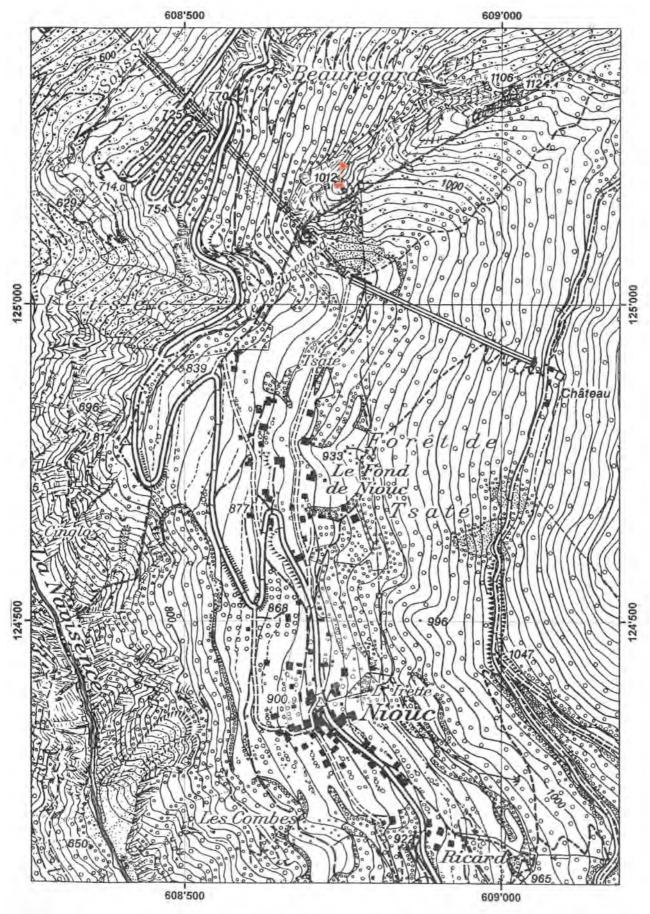


Fig. 3 Situation des vestiges sur carte topographique.

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Propriétaires de la parcelle :

- Selon les renseignements donnés par Pierre-André Millius (teneur de cadastre de la Commune de Chippis), les ruines se situent sur la parcelle no1207, propriété d'Alcan Valais SA; les ruines mêmes seraient cependant propriété de la commune ou de la bourgeoisie de Chippis (Annexe 2).
- Selon la carte topographique 1 : 25'000 les ruines se situent clairement sur le territoire de la commune de Chippis. La limite entre cette commune et celle de St-Luc se situe en contrebas de l'arête rocheuse, côté Niouc.

ACCÈS AU CHÂTEAU:

Deux variantes permettent aujourd'hui d'accéder au château :

- Depuis Niouc en prenant le chemin du Tsaté qui mène à la décharge communale. Depuis ici, en passant par-dessus la conduite forcée, on suit d'abord un chemin ancien bordé de murets en pierre sèche.



Fig. 4 Vue du château depuis la décharge communale.

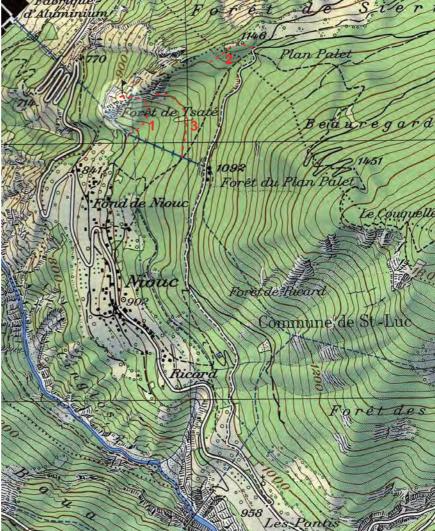


Fig. 6 Localisation schématique des chemins d'accès. 1 : Montée depuis la décharge. 2 : Descente depuis Plan Palet. 3 : Liaison à envisager depuis le chemin pédestre signalisé.



Fig. 5 Le vieux chemin bordé de murets en pierre sèche en amont de la décharge communale.

Ensuite, on monte en zig-zag sur un talus d'éboulis. Ce tronçon plus récent a vraisemblablement été aménagé pour atteindre le pylône des câbles de haute tension. Durée environ 20 min.

- Depuis Les Pontis (lieu-dit en amont de Niouc) en prenant le chemin qui passe devant la chapelle et mène au Plan Palet. Depuis ici, un chemin permet de descendre le long de l'arête rocheuse. Durée environ 20 min.

Aucune liaison n'existe entre le chemin pédestre Niouc - Plan Palet (tronçon de la course Sierre – Zinal) et le château. Depuis la passerelle qui enjambe la conduite forcée, un chemin plus ou moins horizontal pourrait être aménagé suivant la courbe de niveau des 1'000 m.

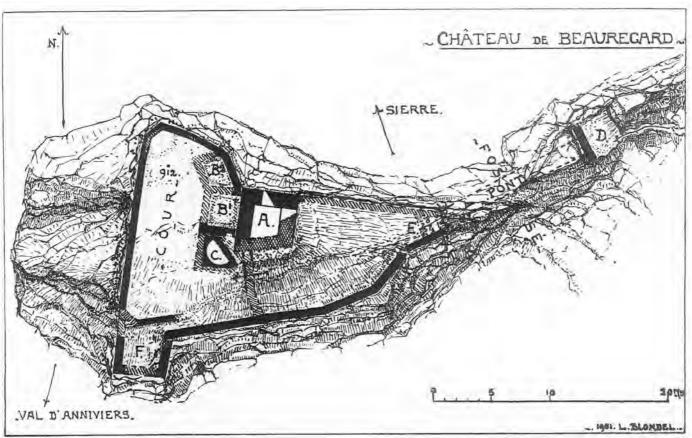


Fig. 7 Plan publié par Louis Blondel en 1952.

DESCRIPTION SUCCINCTE DES VESTIGES VISIBLES

Dans cette première description succincte, nous nous basons sur le plan établi par Louis Blondel en 1951 en le comparant avec les vestiges encore visibles dans le terrain (Fig.7). Notons que ce plan, tout en formant une bonne base de travail, ne correspond plus aux exigences métriques actuelles; il peut comporter des erreurs au niveau des distances et des alignements.

LE FOSSÉ ET SA BARBACANE



Fig. 8 Sommet de l'éperon rocheux. Au premier plan le mur d'une première défense (barbacane), derrière le fossé envahi de buissons et au fond la butte du château.

D'après les vestiges repérés par Louis Blondel, on distingue clairement, en amont du château, un premier mur de défense, une sorte de barbacane, érigé sur le versant oriental d'une large faille naturelle qui empêche l'accès à la plate-forme principale de la forteresse (Fig.7, D). Entre ce mur de défense, reste éventuel d'une tour, et l'enceinte du château, Blondel restitue un pont qui devait permettre de franchir le fossé et d'atteindre la porte.

Les supports aux deux extrémités du pont hypothétique sont encore bien visibles. La longueur proposée de la passerelle (13 m ?) nécessiterait cependant au moins un appui. Une analyse détaillée du terrain permettrait de vérifier si la faille formant le fossé a été retaillée artificiellement et si les hypothèses d'une tour et d'une passerelle d'accès sont fondées. Un autre cheminement d'accès pourrait être proposé.

LA HAUTE-COUR ET SON ENCEINTE



Fig. 9 Vestige du mur d'enceinte côté fossé.

L'enceinte qui délimite la haute-cour, tracée par Blondel encore sur pratiquement tout le pourtour du château, semble avoir considérablement souffert depuis son repérage en 1951.

Le flanc sud notamment est recouvert de gravats de démolition qui empêchent sa lecture. Ce mur défensif, construit en contrebas de la butte sommitale, servait certainement aussi de mur de terrasse permettant d'agrandir la plate-forme du château (dimensions de la surface fortifiée environ 27x22 m).

Le flanc ouest de l'enceinte borde l'arête rocheuse. La partie centrale, où le mur enjambe un dévaloir qui surplombe la route cantonale, est en mauvais état. Vers l'angle sud-ouest, apparaît une sorte de tour saillante dont la fonction et la chronologie relative par rapport au mur formant cloison côté cour doivent encore être expliquées (Fig.7, F).

Sur le flanc nord, l'enceinte ne subsiste que dans la partie occidentale. Selon le relevé de Blondel, elle semble venir buter contre une tour quadrangulaire. Cette chronologie relative nécessitera des vérifications. En effet, la succession des deux éléments semble



Fig. 10 Flanc nord de la tour ...

indiquer que l'enceinte a été construite lors d'une phase d'agrandissement du château (peut-être lors de sa reconstruction au XIVe siècle ?). Mais on ne peut pour l'instant exclure qu'il s'agisse de deux étapes d'un même chantier de construction.

Les niveaux d'utilisation de la haute-cour font partie des éléments qui sont, pour l'instant, encore complètement inconnus. Sur le flanc sud de la butte, un mur semble avoir existé en amont de l'enceinte. Cette maçonnerie pourrait correspondre non seulement à un mur de terrasse délimitant deux niveaux distincts d'utilisation, mais également à un mur défensif : reliée au mur transversal qui semble rejoindre la tour, elle pourrait définir une cour de dimensions réduites englobant uniquement le replat supérieur du rocher. L'enceinte en contrebas pourrait constituer une avant-cour aménagée dès l'origine, ou plus tard, lors d'un agrandissement.



Fig. 11 ... avec détail de la meurtrière.

LES BÂTIMENTS AU CENTRE DE LA HAUTE-COUR



Fig. 12 La citerne.

La tour quadrangulaire est le bâtiment le mieux reconnaissable du site (Fig.7 A). L'élévation est conservée jusqu'au niveau des premières ouvertures. La meurtrière donnant au nord, est conservée avec son linteau. L'intérieur du bâtiment est remblayé; le niveau du sol n'est pas visible (dimensions extérieures du bâtiment environ 5x5 m, épaisseur des maçonneries plus de 1 m, hauteur visible plus de 3 m).

A l'ouest de cette tour, Blondel a repéré trois bâtiments. Le premier au sud (Fig.7, C), semblerait correspondre à une citerne bien que son plan, de forme semi-circulaire, soit inhabituel : il pourrait s'agir d'une citerne circulaire subdivisée par la suite. Quant aux deux bâtiments qui se situent plus au nord (Fig.7, B), ils ont été tracés sur la base d'une dépression dans le sol. Leur existence doit encore être assurée.

PROJET D'INTERVENTION

Une intervention dans un contexte tel que le château de Beauregard constitue un projet délicat soumis à de multiples contraintes. En tant que monument historique et site archéologique, la responsabilité de sa sauvegarde incombe au Service des Bâtiments, Monuments et Archéologie, par leurs représentants respectifs, le conservateur des monuments Renaud Bucher et l'archéologue cantonal François Wiblé.

Parmi les travaux à envisager, la consolidation des maçonneries est indispensable pour la sauvegarde du site. Elle doit être effectuée avec des matériaux adéquats qui résistent aux intempéries, mais dont la composition ne nuise pas aux vestiges. Un autre aspect, tout aussi important, est l'analyse scientifique du château. Elle est indispensable pour une interprétation cohérente des vestiges et pour fournir les bases pour toute restitution des ruines. L'analyse scientifique du site et les travaux de consolidation sont indissociables. Ils doivent se dérouler conjointement.

CAHIERS DES CHARGES

L'ANALYSE SCIENTIFIQUE

- Procéder au dégagement au moins superficiel des maçonneries visibles afin de pouvoir établir un plan précis et étudier la fonction des différentes parties du château et leur chronologie.
- Effectuer des tranchées exploratoires afin de repérer les anciens niveaux de circulation et d'éventuelles maçonneries entièrement enterrées.
- Effectuer des fouilles en plan pour dégager et analyser les niveaux d'utilisation et d'éventuelles maçonneries inconnues actuellement. Ce travail nécessite en tout cas des discussions préalables : un dégagement de vestiges apporte un enrichissement incontestable de nos connaissances, mais implique, par la suite, toujours des mesures de sauvegarde, soit par un remblayage soit par une consolidation.
- Etablir un relevé des vestiges, en plan, ainsi qu'en coupe (profil longitudinal et transversal). La base du dessin sera établie par photogrammétrie (bureau GEO-Photogrammetrie AG, Brig-Glis, Sierre), les compléments archéologiques par le bureau TERA.
- Etablir une documentation archéologique des vestiges (description écrite, dessins à l'échelle, documentation photographique avant et après la restauration des vestiges).
- Rédiger un rapport.

LES TRAVAUX DE CONSOLIDATION

• Les maçonneries apparentes nécessitent toutes une consolidation qui comprend, comme strict minimum, le rejointoyage des deux parements des murs et le rechapage de l'arase afin d'empêcher toute pénétration d'eau dans les maçonneries. Ces travaux nécessitent un dégagement du mur jusqu'à son ancrage sur le rocher (hauteur estimative des murs 50 cm).

- En option et pour une meilleure lisibilité du plan, un exhaussement des maçonneries d'environ 30 cm (1 à 2 assises) ainsi qu'un comblement des trous pourraient être envisagés tout en réutilisant les pierres disponibles sur place.
- LA SÉCURITÉ DES LIEUX
- Seule une entreprise de maçonnerie spécialisée en travaux de restauration de monuments historiques peut être retenue pour les travaux de consolidation, d'autant plus qu'ils doivent être exécutés dans des conditions difficiles (travail encordé). Nous proposons la collaboration de l'entreprise Fardel-Delèze, Sion, qui a fait ses preuves sur les chantiers des châteaux de Valère, Tourbillon et Loèche.
- Certains travaux en surplomb seront effectués par des guides de montagne. La société Anniroc nous a proposé une offre pour sécuriser les lieux comprenant la mise en place d'une corde fixe à laquelle pourront être ancrés les baudriers, et l'instruction des collaborateurs.
- Le travail de bénévoles (p. ex. protection civile) ne peut se faire qu'avec du personnel qualifié, le risque lié au terrain étant élevé.

Proposition d'intervention

La difficulté d'estimer le travail à effectuer réside dans le fait qu'une partie des vestiges est enterrée et son importance inconnue. Cela nous conduit à proposer une intervention en trois étapes. Les deux premières se concentrent sur les vestiges apparents et sont devisables. Elles comprennent des travaux qui touchent d'abord les murs d'enceinte afin de sécuriser les abords du site et ensuite les bâtiments au centre. La troisième étape sera liée à l'analyse et au dégagement des vestiges enterrés. Il est bien évident que tout dégagement de vestiges provoquera des travaux de documentation et engendrera des mesures de protection, soit par un recouvrement de terre ou une consolidation des maçonneries.

• 1 ÈRE ÉTAPE :

- Débroussaillement du site. Certains arbres pourraient être conservés si les racines ne mettent pas en danger les vestiges.
- Dégagement et étude de la barbacane à l'est du fossé.
- Dégagement du mur d'enceinte et étude de son articulation. Des questions se posent au niveau de la tour saillante dans l'ange sudouest (tour rajoutée lors d'un agrandissement du périmètre fortifié ?) et au niveau des deux maçonneries respectivement perpendiculaire et parallèle au flanc sud.
- Creusement de tranchées exploratoires perpendiculaires au mur d'enceinte. Ces tranchées devraient permettre de déterminer où se situent les anciens niveaux de circulation et de repérer d'éventuels bâtiments entièrement disparus en surface.
- Etablir un plan général des vestiges. Plan et deux coupes dressés en collaboration avec un bureau spécialisé en photogrammétrie.
- Consolidation des maçonneries de l'enceinte (avec comblement des trous et exhaussement).

Cette première étape fournira de premiers indices de datation et les bases de discussion pour d'éventuelles fouilles de surface à l'intérieur de la haute-cour. Le dégagement des murs d'enceinte permettra de commencer les travaux de restauration par l'assainissement des maçonneries formant le pourtour du château. L'aménagement d'un « chemin de ronde » devrait assurer un déplacement plus aisé sur le site.

• 2 ETAPE :

- Dégagement et étude du plan complet de la tour et de la citerne. Il sera possible de déterminer leur niveau d'utilisation, à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments, et d'étudier leur chronologie relative ainsi que d'éventuelles transformations.
- Etablissement de la documentation scientifique.
- Consolidation des maçonneries situées au sommet de la butte (avec comblement des trous et exhaussement).
- Dégagement des maçonneries et des niveaux d'utilisation enterrés.
- Etablissement de la documentation scientifique.
- Consolidation d'éventuelles maçonneries et recouvrement des niveaux dégagés.

• RAPPORT FINAL:

• 3 ÉTAPE :

- Texte descriptif et interprétatif.
- Plan et coupes interprétés des vestiges.
- Documentation graphique.

Remarque: Le devis ci-joint est une estimation effectuée sur la base des vestiges apparents sur le terrain. Il ne tient pas compte de découvertes exceptionnelles, tant au niveau des vestiges que du mobilier (objets, trésor, ...).